



belle & bien

face au cancer
l'ordonnance de beauté

OFFREZ DES SOINS ESTHÉTIQUES AUX FEMMES QUI COMBATTENT LE CANCER

500 €
=
3 ateliers en
visio pour 15
femmes



1500 €
=
2 ateliers pour
18 à 20
femmes

15 000 €
=
1 000 soins
offerts à
180 femmes



Grâce à nos donateurs, nous
pouvons offrir chaque année
18 000 soins à 3 000 femmes

Nous organisons 400 ateliers
animés par 150 bénévoles

En présentiel ou en visio, nous
intervenons partout en France

Pour permettre une continuité
des soins, nous offrons 36 000
produits cosmétiques et 5 000
guides de soins

**Prendre soin de soi est une
thérapie !**

J'engage mon entreprise Je soutiens une cause d'utilité sociale !

Dans votre démarche RSE et sociétale, nous vous proposons d'engager votre entreprise dans une cause d'utilité sociale. Cet engagement vous offre des contreparties fiscales et de visibilité à travers les actions de l'association.

Déduction fiscale de 60% du montant du don : Le don à belle & bien ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis et 978 du code général des impôts.

IBAN FR76 3078 8009 0008 5160 5000 131

belle & bien : 137 rue de l'Université, 75007 Paris

Pour échanger sur les différentes possibilités de partenariat :

Guillaume ADAM
gadam@bellebien.fr
 01 56 69 67 08



AMI

BIENFAITEUR

MECENE

GRAND
MECENE

MONTANT DU DON		< 5 000 €	5 000 à 10 000 €	10 000 à 30 000 €	Plus de 30 000 €
Dédution fiscale		60%	60%	60%	60%
VOS CONTREPARTIES	Un reçu fiscal	✓	✓	✓	✓
	Un kit de communication pour le web et les réseaux sociaux	✓	✓	✓	✓
	La visibilité de votre logo dans notre rapport annuel et sur notre site internet	✓	✓	✓	✓
	Un reporting trimestriel	✓	✓	✓	✓
	La participation à l'observation d'un atelier		✓	✓	✓
	Une présentation de belle & bien et de ses actions à vos équipes			✓	✓
	Une vidéo de remerciement pour votre engagement publiée sur nos supports				✓
	DON DE PRODUITS (DEVANT ETRE ACCOMPAGNE D'UN DON FINANCIER)				
Un reçu fiscal		✓	✓	✓	
La visibilité de votre logo sur le flyer de la trousse de produits		✓	✓	✓	
Durée d'engagement minimum			2 ans	2 ans	2 ans

D'autres idées de collaboration

Mettre en place un produit partage

Votre entreprise s'engage à reverser une partie des bénéfices issus de la vente d'un de ses produits

Mécénat en nature

Faites don de produits de soin, de maquillage et d'accessoires

Mettre en place l'arrondi

- en caisse
- en ligne
- sur salaire

Mécénat de compétences

Faites rayonner les actions solidaires menées par vos collaborateurs